



Avis relatif à l'inscription

Il est porté à la connaissance des étudiants qui n'ont pas finalisé, à ce jour, leurs démarches d'inscription administrative au titre de l'année universitaire 2025-2026, qu'il a été décidé de proroger, exceptionnellement, les délais d'inscription jusqu'au 6 octobre 2025.

Passé ce délai, l'Administration se réserve le droit de refuser toute nouvelle demande d'inscription et de supprimer les noms des retardataires des listes de présence.

Il est à rappeler que l'inscription se fait exclusivement sur la plateforme de l'Ecole via le lien, ci-dessous mentionné.



Monastir, le 30/09/2025

Le Secrétaire Général

Walid SBAA

